

Supramaximal

Non, ce n'est pas le début d'une nouvelle formule magique façon Mary Poppins. C'est le qualificatif qu'a employé le médecin-chef du département de médecine pour qualifier le taux d'occupation des lits début février.

Et il avait raison...

Janvier a été un mois très dense en activité, ce qui est habituel. Ce qui l'est moins, c'est la durée de cet afflux de patients, qui a même atteint un plafond début février. Tous les sites de l'Hôpital neuchâtelois étaient alors pleins, des lits supplémentaires ont été ouverts dans le mesure des possibilités en personnel et en lits physiques. Des patients de médecine ont été accueillis en chirurgie. L'utilité de la gestion de lits centralisée a, si besoin était encore, été démontrée.

Et nous n'étions pas seuls dans cette situation, la problématique était générale.

La population a connu des problèmes de santé en ce début d'année, nos équipes et leurs familles en ont rencontré aussi. C'est donc sur la base d'effectifs restreints que ce niveau d'activité inhabituel a été absorbé. Si ce défi a pu être relevé, c'est que nous avons pu compter sur un engagement et un professionnalisme tout aussi supramaximaux de votre part, quelle que soit votre fonction.

Vos efforts ont été remarquables et nous vous assurons qu'ils ont été remarqués. Nous vous adressons, à toutes et tous, une reconnaissance à la hauteur de votre engagement.

Pascal Rubin, directeur général

Enquête : rappel

Depuis le 11 février, 1'600 questionnaires ont été distribués aux professionnels concernés par l'enquête « culture sécurité des patients ».

Vous avez probablement déjà complété le questionnaire qui vous a été adressé et nous vous en remercions. Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à prendre un moment pour le faire. Le comité « Qualité clinique et sécurité des patients » compte sur une réponse à chaque questionnaire envoyé. Une fois complété, celui-ci est à déposer dans les urnes qui se trouvent à la réception de chaque site, ou à adresser sur le site du Val-de-Ruz par courrier interne à R. Dassylva, coordinateur qualité.

Médecine du sport

Après la mise sur pied du service de médecine physique et réadaptation, l'Hôpital neuchâtelois - Val-de-Ruz développe une consultation de médecine du sport.

Le plateau technique de la réadaptation, que ce soit pour les pathologies ostéo-articulaires ou neurologiques, ainsi que les compétences médicales et des thérapeutes, sont proches de celles nécessaires à la prise en charge des sportifs et permettent de développer ce centre d'intérêt.

Nous disposons d'un plateau technique qui permet les évaluations sportives (diagnostic de performance), comprenant des tests d'effort, mesure des taux de lactates et de la masse grasse, des tests de la détente sur plate-forme de force et des bilans sanguins. Nous offrons également une consultation médicale par des médecins spécialistes certifiés SSMS (Société suisse de médecine du sport). Il s'agit de donner un avis spécialisé aux sportifs, dans le cadre d'un bilan de santé, de blessures ou de conseils liés à la pratique sportive, aussi bien pour le sportif populaire que pour le sportif de haut niveau.

Cette consultation est effectuée par le Dr Nicolas Della Ricca, médecin généraliste FMH et médecin du sport SSMS. Originaire du Val-de-Travers, il a fait sa formation universitaire de médecine à Genève et a travaillé entre autre durant sa formation au Swiss Olympic Medical Center de Macolin durant une année. Il s'est installé comme médecin généraliste depuis janvier 2009 dans le cabinet de groupe de Fontainemelon où il prend peu à peu la succession du Dr Buss. Il pratique diverses activités sportives avec une préférence pour l'alpinisme et prépare actuellement une expédition dans l'Himalaya. Le Dr Della Ricca travaille deux demi-journées par semaine à l'HNE - Val-de-Ruz avec la fonction de médecin adjoint, afin d'organiser et effectuer la consultation de médecine du sport en collaboration avec le service de physiothérapie.

Il travaille avec le Dr Hunkeler, médecin-chef du service de médecine physique et réadaptation. Le Dr Hunkeler est médecin rééducateur, rhumatologue et médecin du sport SSMS. Avant la médecine il a fait une formation de maître d'éducation physique à l'Université de Lausanne. Il enseigne actuellement aux maîtres de sport de l'Université de Neuchâtel l'anatomie et la physiologie en 1^{ère} année et donne un cours sur l'évaluation de la performance dans le cadre du master en sport de l'Université de Neuchâtel. Son sport de prédilection est la course à pied.

A l'avenir, des collaborations seront mises en place afin de développer un pôle de compétence avec les médecins du sport, les entraîneurs et les athlètes de la région.

Jubilaires et retraités

Pour la première fois cette année, la direction générale a organisé un repas de remerciement pour les jubilaires et retraités. Ce sont plus de 80 invitations qui ont été faites aux personnes ayant accompli 20 ans (33 personnes), 30 ans (17 personnes) ou 40 ans (personne cette année) de service au sein d'un des établissements de l'Hôpital neuchâtelois, de même qu'aux 35 personnes parties à la retraite en 2008.

Cette invitation sera lancée désormais chaque année, pour marquer la reconnaissance de la direction générale de l'HNE à celles et ceux qui se sont engagés fidèlement dans son fonctionnement.



Un service en construction

A peine créé, le service des constructions est déjà au cœur des grands enjeux de distribution des missions de soins sur les différents sites de l'Hôpital neuchâtelois.

En avril 2007, la direction logistique de l'Hôpital neuchâtelois a engagé un architecte hospitalier, M. Patrik Troesch, pour gérer son parc immobilier, plutôt que de confier cette tâche à des mandataires externes comme cela était fait jusque-là.

Après quelques mois passés à délimiter les frontières des activités du service des constructions, en particulier en regard du service technique, l'équipe a été complétée par trois collaborateurs aux profils complémentaires ; un architecte, M. Pierre Bottlang et deux dessinateurs, MM. Sébastien Oppliger (en charge en particulier de la gestion des locaux) et Graziano Stranieri (chef de chantier), qui ont été engagés au cours de l'été 2008, pour mener à bien les principales missions des constructions :

- entretenir le patrimoine immobilier de l'HNE
- suivre les projets de transformations de petite et moyenne importance
- piloter des projets architecturaux d'envergure
- gérer l'occupation des locaux
- organiser les déménagements
- gérer le mobilier
- conseiller la direction générale sur les projets stratégiques en regard des aspects immobiliers

Ambitieux programme pour une petite équipe, d'autant que toute l'institution est en profonde mutation et qu'à ce titre les constructions sont largement sollicitées.

Qu'il s'agisse d'un vaste projet aux multiples imbrications, tel que la mise en place provisoire du centre « mère-enfant » sur le site de Pourtalès, ou complexe de par sa nature extrêmement technique, comme la mise en conformité des salles d'opération et d'endoscopie sur le site de La Chaux-de-Fonds, pour ne citer que quelques-uns des projets, le service des constructions est en première ligne aux côtés de ses partenaires que sont les départements médicaux et soignants, l'ingénierie bio-médicale, le service technique et la sécurité.

En parallèle à ces projets complexes, les constructions ont eu à gérer une multitude de projets importants pour la bonne marche de l'institution, comme le réaménagement des locaux du sous-sol sur le site du Val-de-Ruz ou les adaptations à prévoir sur le site du Val-de-Travers pour lui permettre de remplir pleinement sa nouvelle mission.

Le service est confronté à de multiples demandes de locaux de la part des utilisateurs, la demande excédant largement l'offre dans un contexte de surfaces disponibles limitées...

A ces activités de « terrain » s'ajoutent toutes les tâches administratives liées à la mise en place du service, comme l'élaboration des directives et des documents propres aux constructions.

La constitution de ces outils, indispensables à la transmission des informations dans une entreprise de la taille de l'Hôpital neuchâtelois et au contrôle, notamment, des coûts et des délais gérés par le service, n'est pas une mince affaire. Consciente que les attentes de l'institution quant aux prestations du service des constructions sont élevées, l'équipe se démène pour mener au mieux ses missions. Il faudra toutefois encore plusieurs mois avant que le service atteigne son rythme de croisière et déploie l'entier de ses compétences.

Réorganisation soignante dans les CTR

La mutation du site du Val-de-Travers intervenue fin 2008 complète le dispositif en lits de traitement et de réadaptation (CTR) de l'Hôpital neuchâtelois. Un responsable soignant unique, en la personne de René Vuillemin, sera nommé dans le courant de l'été pour garantir sa cohérence.

C'est René Vuillemin, directeur adjoint des soins, qui assumera la responsabilité soignante des CTR dès l'été 2009 ; les ICUS de ces sites lui seront alors directement subordonnés.

Une recherche individualisée de solution pour l'avenir professionnel des infirmières responsables de sites encore en fonction est actuellement en cours.

Cette nouvelle organisation transversale est garante notamment de la cohérence de prise en charge des patients et de l'équité de traitement pour les équipes sur l'ensemble du dispositif.

Contrat de prestations avec l'Etat

Le contrat de prestations 2009, signé en décembre 2008, est le premier contrat de ce type passé entre le Conseil d'Etat et l'HNE.

Ce premier contrat revêt un caractère relativement sommaire. L'année 2009 sera mise à profit pour établir un contrat de prestations pluriannuel, plus détaillé et engageant les parties sur des objectifs plus spécifiques.

La version 2009 se compose d'une partie générale, d'une partie consacrée aux objectifs à moyen et long terme et d'une partie spécifique aux objectifs fixés pour 2009 en contrepartie de la subvention de l'Etat (qui se monte à 194 millions).

En résumé, l'Etat attend de nous cette année la réalisation de la plate-forme santé au Val-de-Travers, la planification du transfert de l'activité hospitalière de La Providence et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Etat du 15 janvier 2008, soit transfert de l'activité « mère-enfant » transitoirement à Pourtalès et accueil des activités de soins aigus du Val-de-Travers sur nos sites de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Une amélioration du service des urgences intrahospitalières et une enquête satisfaction patients sont par ailleurs demandées, en plus de la réalisation des travaux urgents sur le site de La Chaux-de-Fonds et des travaux préparatoires à la rénovation globale du site. *Document intégral sur Intranet et Internet, à l'aide de mots clés.*